

COMITE REGIONAL COTE D'AZUR

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION



Brevet Fédéral 1



Formation



ERFAN Côte d'Azur

L'école Régionale de Formation des Activités de la Natation dépend directement du Comité Régional de la Fédération Française de Natation.

L'ERFAN est un organisme de formation de droit privé. Son objectif est d'organiser des actions pour répondre aux besoins de formation sur son territoire. Elle s'appuie sur l'ensemble de ses clubs et sur les collectivités territoriales.

L'ERFAN organise pour les professionnels et bénévoles différents types de formations :

- > Une formation conduisant à un diplôme d'Etat : le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation
- > Des formations Fédérales : Assistant club, BF 1 et 2, éveil aquatique, Nager Forme santé...
- > Des actions de formation ponctuelle : Dopage et suivi médical, protection des mineurs, lutte contre la violence...
- > Des actions de formation continue pour l'ensemble des entraîneurs des clubs : colloques, conférences à thème.
- > La préparation aux diplômes d'officiel et d'arbitre dans les différentes spécialités de notre discipline.

Pour mener à bien ses actions l'ERFAN organise ses formations avec ses partenaires : les services déconcentrés et établissements publics du Secrétariat d'Etat aux Sports et le CROS.



Brevet Fédéral 1er degré de la Fédération Française de la Natation

Les Ecoles Régionales de Formation des Activités de la Natation (ERFAN) ont seules vocations à mettre en place et à organiser les formations de la Fédération Française de Natation

Une formation fédérale, pour quoi ?

- > Pour promouvoir un projet, le mettre en œuvre et transmettre une culture.
- > Pour associer dans une même démarche encadrement bénévole et professionnel en permettant des passerelles entre les deux.

Une formation fédérale, pour qui ?

- > Pour tous ceux et celles qui veulent s'engager à nos côtés pour accompagner avec compétence ceux qui choisissent de nous rejoindre.

Une formation fédérale, comment ?

- > D'abord par une reconnaissance du travail de ceux qui œuvrent dans nos clubs.
- > Ensuite par un accès à la connaissance de ceux qui ont une responsabilité pédagogique ou administrative.
- > Enfin par la mise en place d'une formation initiale et continue de qualité permettant d'accéder pour ceux qui le veulent aux métiers de l'eau.

La formation du brevet fédéral est basée sur l'alternance. Il s'agit d'alterner fréquemment des modules de courte durée en centre et des périodes de stage en situation. Par conséquent, la formation comprend : une formation en club, une formation en centre « en face à face pédagogique et en piscine avec les formateurs » et un travail personnel individuel.



La Formation

Elle se déroule sur 6 week-end à Nice (06) ou Saint-Raphaël (83).

Calendrier :

> **Samedi 16 et dimanche 17 octobre**

PSC1, positionnement et test d'entrée

> **Samedi 30 et dimanche 31 octobre**

Pré requis à la mise en situation pédagogique, connaissances de l'ENF, le Sauv'nage, découverte du Pass'sports de l'eau, caractéristiques de la natation (1ère partie)

> **Samedi 06 et dimanche 07 novembre**

La sécurité, caractéristiques de la natation (2ème partie), la gestion d'un groupe

> **Samedi 20 et dimanche 21 novembre**

L'action pédagogique, la connaissance du club, connaissance des publics

> **Samedi 08 et dimanche 09 janvier**

La mobilisation des connaissances spécifiques, l'action pédagogique

> **Samedi 02 et dimanche 03 avril**

La séance « La conception de la séance, déroulement d'une séance, conduite de séance, l'évaluation de la séance », l'accompagnement lors d'un déplacement, la communication, connaissances règlementaires



Modalités

> Le Brevet Fédéral 1 pourquoi faire ?

La personne titulaire du Brevet Fédéral 1 conduit bénévolement des activités vers l'acquisition du Sauv'nage dans le cadre du projet sportif du club et du projet d'animation.

Il participe au fonctionnement du club.

Il assure la sécurité des pratiquants de son groupe.

> Coût de la formation :

Frais pédagogiques : 700 €

(Le coût pédagogique ne prend pas en compte la formation PSC1).

Chaque licencié d'un club de la Région bénéficie d'une participation de 150 € du comité.

Conditions d'admission

> Déposer un dossier d'inscription à télécharger sur le site du comité côte d'azur (www.ffncoteazur.org)

> Etre âgé de 15 ans

> Etre titulaire du Sauv'nage ou satisfaire au test d'entrée en formation

> Etre licencié dans un club affilié à la F.F.N.

Contacts

Maison des Sports

Immeuble de l'Héliante

142, rue Emile Ollivier - La Rode

83000 TOULON

e-mail : beesan.nat.ca@wanadoo.fr

Tél./Fax : 04 94 29 73 85

Tél. (2) : 06 89 70 71 28

web : www.ffncoteazur.org

Renseignements administratifs :

BAILLEUX Jessica - 06 89 70 71 28

Renseignements pédagogiques :

GLAISE André - 06 89 70 68 50

Permanences les mardis de 10h00 à 13h00 Et les mercredis de 15h00 à 19h00

